



CADRE DE PARTENARIAT DES FAITIÈRES D'ONG DU SENEGAL (CAPFONG)

Déclaration commune n°1

7 mai 2020

Face à la pandémie de Covid-19 et ses impacts multiformes (sanitaire, économique, social, etc.), les ONG et autres organisations de la société civile du Sénégal membres des principales faitières d'ONG, s'engagent aux côtés de l'État et des populations sénégalaises conformément à leurs missions et leurs valeurs.

1 Pour une riposte à la mesure des risques et des conséquences de la pandémie sur le bien être individuel et collectif des populations au bénéfice desquelles nous travaillons tout au long de l'année, et en appui aux priorités de l'Etat dans le cadre de cette crise, certaines ONG ont mobilisé, dans un bref délai, d'importants moyens financiers et logistiques pour appuyer les différents programmes mis en œuvre pour stopper la propagation du virus dans le pays.

Ces investissements au plus près des besoins des populations et de leurs préoccupations nécessitent par ailleurs la mise en place d'une coordination renforcée susceptible d'améliorer l'efficacité et d'amplifier l'impact des actions entreprises par toutes les organisations.

Aujourd'hui plus que jamais, toutes les ONG ont besoin de travailler dans un même creuset et de mutualiser leurs efforts. C'est fort de cette conviction que les trois principales faitières d'ONG au Sénégal ont décidé de mettre en place le Cadre de Partenariat des Faitières d'ONG du Sénégal (CAPFONG).

Ce cadre a été initié par les faitières suivantes :

- Le **Conseil des ONG d'Appui au Développement (CONGAD)** dont la mission est le plaidoyer, le conseil, la défense et l'intérêt des ONG intervenant au Sénégal dans l'appui aux populations vulnérables ;
- La **Plateforme des ONG européennes au Sénégal (PFONGUE)** qui s'est distinguée ces dernières années par ses contributions pour le renforcement de la société civile locale et le plaidoyer pour la prise en compte de la voix des OSC dans l'élaboration des politiques publiques ;
- L'**Association des ONG internationales au Sénégal (ONGIS)** dont la particularité est la représentation, le lobbying et le plaidoyer pour un environnement normatif et institutionnel qui favorise un déploiement optimal des ONGI au Sénégal et leur contribution au développement national.

L'objectif poursuivi à travers le CAPFONG est de mutualiser nos stratégies, nos réseaux et nos ressources pour renforcer l'appui des ONG à l'Etat et aux populations affectées par la pandémie.

2 Bien plus, ce cadre sera un prétexte pour renforcer la coordination des interventions de nos membres afin de leur permettre de participer efficacement à la riposte contre la pandémie du Covid-19 tout en assurant leur pérennisation institutionnelle.

Enfin, le cadre envisage également dans son plan d'action de poser la réflexion pour penser le Sénégal post Covid-19 en ayant en tête que les priorités et les attentes risquent de changer profondément de nature. Ce qui commandera sans doute de nouvelles formes d'organisation, un contenu nouveau dans leurs interventions auprès des communautés.

Fait à Dakar le 7 Mai 2020

CONTACTS

CONGAD

Tél : 33 827 54 94 ;
Courriel :
congad@orange.sn

ONGIS

Tél : 77 447 64 75 ;
Courriel :
ongis@ongis.org

PFONGUE

Tél : 77 471 40 66 ;
Courriel :
contact@pfongue.org